

TE VEA OTE HONU



LE JOURNAL DU TRI



PAS DE VACANCES POUR
LE BAC VERT !!!

Bravo à Hinatea, 9 ans, qui a remporté le concours
«Dessine-moi ton bac vert pendant tes vacances»



JEU CONCOURS

GAGNEZ

1 TV LCD PHILIPS 32"

PAGE
15



PAGES
8/11

DOSSIER

LE VERRE CONCASSÉ

Bon plan ÉCO pour vos constructions !



Téléchargez votre journal sur www.sep.pf

Si vous êtes passés à côté de cette information de taille, sachez que la loi "pollueur = payeur" est désormais applicable au fenua. L'objectif : préserver la nature en évitant les dépôts sauvages et les nuisances en tout genre. Espérons que cela évitera à certains de jeter leurs ordures n'importe où, avec notamment des cartons laissés autour des bornes à verre...

Dans notre dossier, vous découvrirez la filière du verre concassé, écologique et économique. Elle gagne à se développer, surtout qu'elle préserve les sols (pas d'extraction de matière première, pas d'enfouissement de déchets) et réduit sacrément la note des fournitures d'un chantier.

Pour optimiser le recyclage, du verre notamment, la SEP a passé un partenariat avec trois hôtels de la Côte Ouest. Fini les allers-retours aux bornes de collecte de verre, désormais, l'Intercontinental, Le Méridien et le Sofitel disposent de grands sacs spécifiques pour stocker leurs déchets en verre, que la SEP vient ensuite collecter.

Te Vea o Te Honu vous offre donc un tour d'horizon de ce qui se fait de mieux au fenua en matière de recyclage et de réduction des déchets.

Bonne lecture à tous.

L'équipe de la SEP.

SOMMAIRE

- 03 ACTUS
- 04 ACTUS SEP
- 06 DU CÔTÉ DES ÉCOLES
- 07 DU CÔTÉ DES COMMUNES
- 08 DOSSIER : LE VERRE CONCASSÉ, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE
- 12 DU CÔTÉ DES ENTREPRISES
- 13 TRUCS ET ASTUCES : Les bonnes résolutions de la rentrée scolaire
- 14 INFOS PRATIQUES
- 15 JEU CONCOURS

TRI DU BAC VERT TOUS CES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE PROPRES ET JETÉS EN VRAC



L'affichage environnemental, maintenant sur les produits de grande consommation !

L'affichage environnemental est apparu il y a quelques années déjà, sur l'électroménager puis sur les véhicules, les lettres A (faible) à F ou G (fort) indiquant le niveau d'impact du produit sur l'environnement en termes de consommation d'eau et d'électricité, d'émission de CO2...

Depuis le 1er juillet 2011, cette démarche est testée en France sur les produits de grande consommation. Les consommateurs disposent donc d'un nouveau critère de choix pour leurs achats.

Une nouvelle relation avec les fournisseurs

Le premier impact de cette démarche se situe au niveau des relations avec les fournisseurs, auprès desquels il est plus ou moins facile d'obtenir des informations. En effet,

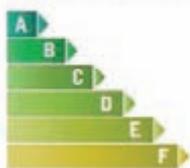
l'affichage environnemental repose sur des analyses de cycle de vie des produits. Pour cela, les industriels doivent obtenir des données en matière de consommation d'énergies, d'émissions de CO2, de production de déchets... tout au long de la chaîne de fabrication de leurs produits, de la fourniture de la matière première à la mise en déchet, en passant par le transport.

Des évolutions sur la conception des produits

Cette transparence sur la qualité environnementale des produits permet de faire évoluer leur conception et stimule l'innovation. Certaines entreprises réalisent ainsi un bilan carbone de leurs activités et tentent de réduire leur empreinte environnementale en intégrant notamment des matériaux recyclés dans leurs procédés de fabrication.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

A: excellent
B: très bien
C: bien
D: passable
E: mauvais
F: très mauvais



L'affichage environnemental peut prendre diverses formes mais, globalement, donne les mêmes informations au consommateur. Décathlon est également une marque qui joue le jeu de la transparence et du développement durable.

Source : www.actu-environnement.com

Une campagne anti-déchets aux îles Salomon

L'inspecteur des services de santé au Conseil municipal de la capitale Honiara, Tom Nanau, estime que les Salomonais ont un véritable problème avec le rejet des déchets dans l'environnement ou dans les lieux publics. Le message ne passe pas, en dépit des programmes éducatifs de protection de l'environnement. C'est pourquoi, en dernier recours, une équipe anti-ordures a été créée. Elle a pour mission de changer l'attitude des habitants de la capitale car, selon Tom Nanau, les Salomonais font preuve d'une attitude totalement irresponsable en ce qui concerne les ordures et les déchets. La population a été invitée le 20 avril à participer à une Journée consacrée au nettoyage de la capitale. Les résultats devraient se faire sentir sur le long terme.



Une petite plage, au centre de Honiara, la capitale des îles Salomon

Source : 24 heures dans le Pacifique.

La Nouvelle-Zélande valide un projet de gestion des déchets à Kiribati

L'Agence pour le développement international de Nouvelle-Zélande vient juste de signer un partenariat pour soutenir Kiribati dans son vaste programme de traitement des déchets. 500 000 dollars NZ ont donc été donnés pour ce projet, car Kiribati souffre d'un manque de projets pour traiter ses détritiques. La situation est critique puisque l'accumulation des ordures cause de graves problèmes, sanitaires notamment, avec des cas de tuberculose, maladies cutanées et autres. C'est dire si Kiribati a bien besoin d'une aide extérieure. La Nouvelle-Zélande est toute indiquée pour l'apporter, tant elle est un exemple en matière de gestion des déchets et de respect de l'environnement.

Pollueur = payeur

Une campagne de communication a été lancée par le Ministère de l'environnement en juillet dernier sur le principe « Pollueur = Payeur ». Des affiches informent sur les contraventions prévues : pollution sonore (17.899 Fcfp), dépôt d'ordures dans les espaces naturels (178.998 Fcfp), abandon de déchets dans un lieu public ou privé fréquenté par du public (17.899 Fcfp), travaux non autorisés (178.998 Fcfp). Les agents assermentés, les gendarmes et les policiers sont aujourd'hui habilités à verbaliser les contrevenants.

La SEP, partenaire des Electrolidays 2012



© Electrolidays

A Punaauia, les jeunes ont pu s'amuser sainement tous les samedis.

Les Electrolidays 2012 se sont déroulés du 4 juillet au 12 août sur trois spots de Tahiti : Vairao, Punaauia et Mahina. Le concept est simple : proposer au plus grand nombre une animation musicale et sportive entièrement gratuite. Forte du succès des 5 premières éditions, pour la sixième année, les Electrolidays ont vu plus haut, plus fort et plus grand. Allier musique et sport est une formule qui marche, permettant chaque semaine à une fédération de se faire connaître ou redécouvrir un sport. Côté animation, la nouveauté de cette année est le KOHLAN TRI, jeu de la SEP.

En marge de ces activités, le tri des déchets est proposé aux participants de ces journées récréatives, avec des sacs verts et gris accrochés en différents lieux de l'événement. La SEP a également mis à disposition un big bag (sac en toile plastifiée) pour récupérer le verre. Oriflammes et signalétiques permettent à la SEP de faire passer ses messages sur les consignes de tri et l'importance du geste à la maison, à l'école, au bureau et même pendant un événement comme les Electrolidays ! Car la manifestation a aussi un rôle éducatif et préventif et des valeurs saines que rejoint la SEP autour du slogan des Electrolidays :

"BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA FÊTE!"

La SEP et la Saga, une histoire qui dure



La Saga existe grâce à la volonté de Doudou et à vos dons. N'hésitez pas à devenir parrain de l'aventure.

La Saga a fêté ses 20 ans cette année. Du 26 juin au 7 août, à Vairao, pas moins de 800 enfants se sont initiés à la voile grâce à la générosité de donateurs, entreprises et des familles d'accueil. A la Saga, les enfants peu aisés apprennent la camaraderie, retrouvent confiance en eux et en la vie. La voile, certes, mais pas que ça ! Les enfants sont sensibilisés à la prévention routière, la préservation de l'environnement et au tri sélectif. On aborde la question de la santé, on

touche à l'artisanat auprès de mama. Bref, la Saga c'est l'école de la vie, saine et pure, autour de valeurs positives et fortes.

Depuis le début de cette belle aventure, la SEP soutient l'initiative de Doudou, le fondateur de la Saga. Pour cette 20ème édition, la SEP reste très présente pour sensibiliser les jeunes au tri sélectif, notamment en mettant à disposition des big bag pour récupérer les déchets recyclables.

**Rappel : 1 kg de déchets recyclables dans le bac vert
= 1 Franc pour les enfants défavorisés**

Pensez à ramener vos médicaments périmés à la pharmacie



Depuis 2005 déjà, la SEP incite tout le monde à rapporter les médicaments périmés ou inutilisés à la pharmacie.

Chaque année, la SEP récupère 20 à 30 tonnes de médicaments. Jusqu'à fin 2011, les stocks ainsi constitués partaient pour traitement en Nouvelle-

Zélande. Désormais, le traitement, se fera localement par incinération, conformément aux normes environnementales, au niveau du site de Nivee.

Cette filière de traitement des médicaments est gratuite pour les pharmaciens et les répartiteurs, lesquels jouent le jeu à 99%. Très peu d'établissements y voient une contrainte et refusent de reprendre les médicaments.

En effet, il est déconseillé de réutiliser un médicament sans l'avis de votre médecin ou les conseils de votre pharmacien. En rapportant vos médicaments à la pharmacie, vous pouvez également éviter les ingestions accidentelles par un enfant.



Aussi, il est important de ne pas jeter vos médicaments dans la poubelle, les toilettes ou le lavabo ! Car les agents chimiques contenus dans un médicament polluent les sols, comme on le constate lors du traitement des eaux usées. Leur analyse par les biologistes indique en effet la présence de différentes molécules pharmaceutiques, du paracétamol aux médicaments anticancéreux. Et ces molécules, présentes dans les urines, ne peuvent pas être éliminées par les stations d'épuration. Une nouvelle campagne d'affichage et d'information dans les pharmacies devrait débuter prochainement pour inciter le public, le premier maillon de la chaîne, à rapporter les médicaments chez son pharmacien.

Sirops, gélules, aérosols, pommades, comprimés... rapporter vos médicaments inutilisés ou périmés à la pharmacie.

Incendie au CET de Paihoro, un accident qui aurait pu être évité !

Le 31 juillet 2012, un incendie s'est déclaré à 16h30 au CET de Paihoro, provoqué par l'explosion simultanée de plusieurs fusées de détresse maritimes à parachute. Le feu a été rapidement maîtrisé grâce à l'action conjuguée des pompiers, des agents de notre opérateur ENVIROPOL et des entreprises de terrassements qui ont recouvert les déchets de terre. Afin d'assurer la continuité du service, un nouveau casier a été mis en service pour recevoir les ordures ménagères livrées par les camions des communes. Des prélèvements dans la rivière ont été immédiatement réalisés par un laboratoire. Les premiers éléments montrent qu'il n'y a pas eu de pollution de la rivière Paihoro durant cet incendie, qui reste sous surveillance continue. Cet incident rappelle l'importance du comportement de chacun pour un fonctionnement optimal du traitement des déchets. En effet, les fusées de détresse périmées à l'origine de l'incendie sont des déchets dangereux et explosifs qui n'auraient pas dû se retrouver avec les ordures ménagères !



**Déchets toxiques et dangereux :
CONTACTER LA SEP POUR UN TRAITEMENT ADAPTÉ**

MISE EN PLACE DU TRI SÉLECTIF DANS LES ÉCOLES, BILAN DE L'ANNÉE 2011-2012

Sept collèges et lycées ont signé une convention avec la SEP dans le cadre de projets de mise en place du tri au sein de l'établissement. Le principe est simple : en échange d'un engagement au tri sélectif de la part du chef d'établissement, la SEP forme des éco-délégués et le personnel, distribue du matériel pédagogique et organise la visite du CRT de Motu Uta, gratuitement. Pour l'année 2012-2013, la SEP reconduit ces partenariats et voit l'arrivée de nouveaux participants au tri sélectif dans les établissements scolaires !

Le Collège de Pao Pao a décroché la Tortue d'Or !

Depuis deux ans, le collège a mis en place une politique active en faveur de la préservation de l'environnement : concours de customisation de poubelles, nettoyage de la plage de Temae, participation à la semaine de réduction des déchets, tri sélectif dans les classes et la cour du collège...



Le LEP de Mahina est passé au tri sélectif depuis avril 2012.

Quinze bacs gris et douze verts ont ainsi été placés dans l'enceinte de l'établissement, avec un renforcement autour des ateliers où les élèves passent 75 % de leur temps.



Un emplacement spécialement conçu pour le tri y a été aménagé : plastique, électricité, métal, informatique. Les déchets verts sont compostés puis utilisés dans l'embellissement des espaces verts de l'internat. Les élèves de première année ont également été formés au tri sélectif.

Le Collège de Taunoa a obtenu la Tortue d'Argent !

La mise en place du tri sélectif s'est déroulée plutôt facilement dans ce collège, selon la principale du collège, car les agents, les personnels enseignants et les élèves étaient volontaires et déjà acteurs à travers d'autres projets d'établissements.



Dans la pratique, chaque classe est désormais équipée d'une poubelle verte et d'une poubelle grise, réalisés par les classes d'enseignement général et professionnel adapté. Les éco-délégués, formés en octobre 2011, veillent au respect des consignes. Le personnel vérifie le soir que le tri a bien été effectué.

Les autres signataires...

Le Lycée Gauguin, le Lycée du Taaone et Samuel Raapoto, les collèges de Tipaerui et de Paea ont également signé une convention avec la SEP pour la mise en place du tri sélectif au sein de leur établissement...

DU CÔTÉ DES COMMUNES

UN NOUVEAU PLANNING DE COLLECTE POUR ARUE

Les administrés de la commune de ARUE ont adopté un nouveau rythme de collecte des ordures ménagères depuis le 6 août 2012 avec des jours de ramassage modifiés et une fréquence revue à la baisse. Rencontre avec Guy Teuira, responsable des services techniques.



Guy Teuira, responsable du service technique de la commune de ARUE.

Pourquoi un planning de collecte api ?

Guy Teuira : Cela fait quelques années que nous constatons un ramassage non optimal : les équipes collectaient des bacs à moitié pleins. Nous passions trois fois par semaine pour les bacs gris et une fois par semaine pour les bacs verts. Ces rotations étaient donc un gaspillage et mobilisaient des équipes inutilement.

Qu'ont fait les services techniques pour que ça change ?

G.T. : Nous en avons référé au maire, plusieurs fois, le temps de démontrer une récurrence dans le non remplissage optimal des bacs. L'équipe de Philip Schyle a alors opté pour le changement. Nous avons revu notre organisation pour apporter plus de confort aux administrés et réaliser des économies. Grâce au nouveau planning de collecte, nous escomptons réduire nos dépenses de 15 millions Fcfp chaque année.



La mairie de Arue réorganise le calendrier de collecte des ordures ménagères... en mieux !

Quel est ce nouveau calendrier ?

G.T. : Avant, nous passions les lundi, mercredi et vendredi pour le bac gris et le jeudi pour le vert. Nous prenions également en compte les quatre secteurs de la commune. Aujourd'hui, la collecte est simplifiée, harmonisée et la fréquence des rotations a été revue à la baisse.

- **Bacs verts** : **mercredi** sur toute la commune.
- **Bacs gris** : **les lundi et jeudi** sur toute la commune.
- Déchets verts : inchangé (1 ramassage hebdomadaire par secteur).
- Encombrants : inchangé (1 ramassage hebdomadaire par secteur).

Moins de rotations = moins de personnel ?

G.T. : Non. L'idée est de rentabiliser les services techniques et de réaliser des économies, mais sans toucher au personnel. Les tâches vont juste être revues et redistribuées. Ainsi, les pôles comme l'accotement, le bûcheronnage ou l'entretien des plages vont être renforcés. Arue et ses administrés sont donc tous gagnants dans cette réorganisation à grande échelle.

Quid de la campagne d'information ?

G.T. : Le service de communication de la mairie a entamé la campagne d'information la semaine du 23 juillet. Les messagers du tri ont circulé avec des flyers dans les quartiers. En parallèle, l'afficheur de la mairie ainsi que sa page Facebook ont servi de relai d'informations. Les habitants de Arue ont donc eu le temps de se préparer au changement. Mais, si certains veulent des renseignements complémentaires, ils peuvent nous contacter au 42.57.72, ou appeler la mairie au 50.20.20.



Pas de changements pour les encombrants et déchets verts.

LE VERRE CONCASSÉ UN MATÉRIAU DRAINANT ECONOMIQUE POUR VOS CONSTRUCTIONS ÉCOLOGIQUES

Du verre concassé à la place du gravier, il fallait y penser ! Ce matériau pourrait bien détrôner le bon vieux gravier tant il est économique et écologique. Recyclé et disponible puisque ramassé dans les bornes de collecte du verre, il pourrait bien être le matériau phare de vos constructions écologiques...



Echantillon de verre en cours d'affinage.

Quand les bornes font leur apparition

Mises en place en 2003, les 70 bornes de collecte sont destinées aux particuliers afin qu'ils ne jettent pas le verre dans le bac gris, ce qui représente moins de déchets à enfouir au CET de Paihoro. Ces points de collecte sont le premier maillon d'une chaîne de recyclage prometteuse et peu connue. Au fil des ans, la population a adopté les bornes, la croissance du tonnage de collecte en atteste. Ainsi, en 2003, la SEP collectait environ 400 tonnes de verre. En 2011, c'étaient 1.500 tonnes qui étaient relevées, et la tendance 2012 va plutôt vers 1.700 tonnes. La fréquence des collectes a d'ailleurs du être vue à la hausse par la SEP. De 15 jours il y a 9 ans, elle est passée à un ramassage par semaine pour tout Tahiti, et une collecte tous les 15 jours pour Moorea, au lieu d'une par mois les années précédentes.



Le réseau de collecte du verre compte 70 bornes.

La valorisation du verre

Le verre récupéré par le réseau des bornes de collecte est valorisé localement. Il est en effet déposé chez Tahiti Agrégats à Punaaru, qui procède à son concassage en 0/60 mm et 0/15 mm puis à son stockage. Le verre est placé sur un tapis roulant via une pelle hydraulique, puis écrasé par un petit rouleau compresseur. L'opération doit être renouvelée trois fois

pour obtenir la bonne granulométrie. Depuis maintenant 10 ans, ce procédé de recyclage du verre a permis d'obtenir un stock de 6.000 tonnes.

Actuellement, Tahiti Agrégats dispose d'une large réserve de ce matériau qui gagne à être connu tant il possède de nombreuses qualités écologiques et économiques.



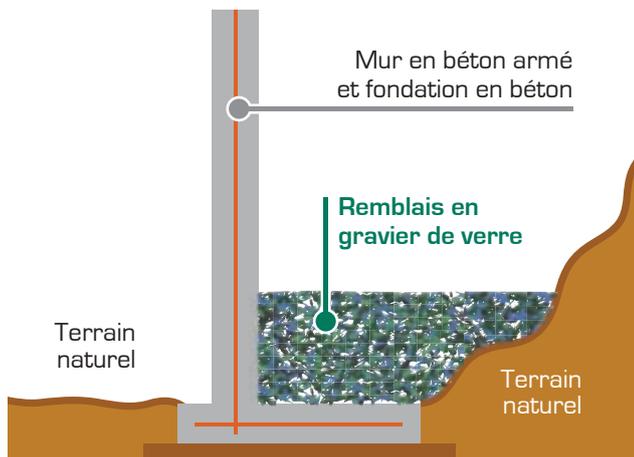
Le concassage du verre est réalisé par des systèmes très simples : un tapis achemine le verre vers un rouleau compresseur.

Les différentes applications

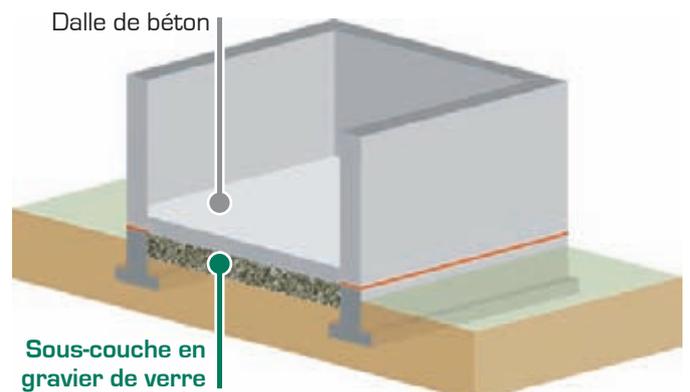
Les champs d'application du verre concassé sont vastes. Il peut en effet servir dans le bâtiment à divers niveaux : aménagement routier, construction pure, pour faire des remblais...

Il est facile à mettre en place et cette opération est très rapide en raison d'un bon taux de tassement. Il permet également une infiltration optimale des eaux de pluie. Le verre concassé en 0/60 mm et 0/15 mm remplace le gravier utilisé comme sous-couche des

dalles des maisons, pour le drainage, dans les murs de soutènement, les parkings ou pour les bassins d'infiltration des eaux usées. Matériau inerte, le verre concassé présente l'intérêt de rester stable dans le temps, évitant ainsi les légers affaissements que l'on peut observer parfois au niveau du revêtement bitumé des parkings. Il présente donc des avantages certains autant pour les professionnels que pour les particuliers, tant qu'il est utilisé pour des surfaces de faible portance.



Mur de soutènement



Sous-couche de dalle

Des qualités esthétiques

Le verre concassé peut également s'avérer être un allié côté esthétique. Si la filière du design intérieur n'est pas encore exploitée au fenua, en métropole par exemple, c'est déjà le cas. Le verre présente plus de variations de couleurs qu'ici et les designers ne sont pas passés à côté de ce potentiel séduisant. Bleu, blanc, vert, brun, le verre concassé, utilisé en revêtement sur les murs, offre une palette de couleurs variées aux nuances subtiles.

Des effets décoratifs sont ainsi mis en valeur, offrant à l'oeil une fresque originale et sécurisée, car le verre concassé est bien sûr poli pour ne pas être coupant. De plus, il n'est pas utilisé seul, mais associé à du béton. A Tahiti, cette filière n'est pas encore exploitée, car offrant peu de nuances hormis le blanc, le vert et un peu le brun. De plus, il faut d'abord penser à promouvoir l'usage du verre concassé dans le bâtiment avant de songer à son aspect décoratif.



Exemple d'utilisation esthétique avec ce plan de travail en composite ALEHOUSE AMBER de chez VETRAZZO.

Peu de commandes pour l'instant...

Pourtant recyclé depuis dix ans par la SEP et Tahiti Agrégats, le verre concassé ne trouve pas encore son public sous nos latitudes. Manque de publicité, manque d'informations, aucun appel d'offres pour les chantiers d'envergure, tout ceci ne contribue pas à l'essor de la filière.



Sur le site, près de 8.000 tonnes de verre concassé attendent d'être exploitées.

Economique, écologique et aussi efficace que le gravier, le verre concassé permettrait aux professionnels et particuliers de réduire sensiblement leurs factures lors de chantiers ! Actuellement, seulement 4 à 6 commandes par an sont passées pour ce matériau écologique.

TONNAGE DE LA COLLECTE DES BORNES À VERRE DEPUIS 2003

ANNÉE	POIDS COLLECTÉ (TONNES)
2003	402
2004	861
2005	873
2006	1 156
2007	1 352
2008	1 362
2009	1 419
2010	1 601
2011	1 526
TENDANCE 2012	1 700

DES QUALITÉS ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

Le verre concassé présente de nombreux atouts. D'une part, il est **écologique** car il est issu du recyclage d'un objet existant et ne nécessite donc pas d'extraction d'agrégat dans la nature. Aussi, cette valorisation réduit sensiblement la quantité de déchets enfouis au CET de Paihoro.

Le verre concassé coûte environ 700 Fcfp/tonne, hors livraison et hors TVA. Son équivalent naturel, le gravier en 0/15 mm, coûte 4.500 Fcfp/tonne, hors livraison et hors TVA.

Un argument de taille qui devrait séduire les professionnels comme les particuliers, car le verre concassé convient à diverses applications dans l'univers de la construction.





Chantier du nouveau bâtiment du Haut-Commissariat.

Le dernier chantier en date à avoir eu recours au verre concassé est celui du Haussariat avec une commande d'environ 460 tonnes. Au final, le verre concassé a été principalement utilisé dans les parkings ou surfaces de faible portance. Il pourra ainsi démontré aux usagers ses qualités, sa résistance, son bon compactage et son imperméabilité à la nappe phréatique située juste en dessous.

Le chantier du Haut-Commissariat, assuré en partie par l'Entreprise Lecail, représente un défi écologique et économique. Avec ses trois étages, le nouveau bâtiment administratif couvre une surface de 4 400 m² sur l'avenue Pouvanaa A Opa. Il sera une bonne vitrine



Réalisation de la sous-couche du parking aérien.

pour le verre concassé car, si le lieu accueillera en Septembre plus de 140 agents d'Etat, il sera également un lieu de passage et d'informations pour le public (les guichets de la DRCL seront dans le hall d'entrée).

En complément de l'utilisation du verre concassé, matériau recyclé écologique et économique, le bâtiment est résolument tourné vers le développement durable : façade principale végétalisée, toiture équipée en panneaux solaires. Espérons que cette initiative écologique incite tout à chacun à recourir un peu plus à l'usage du verre concassé, filière qui ne demande qu'à prendre son essor.

CLASSEMENT DES COMMUNES : ARUE REVIENT A LA 1^{ERE} PLACE !

Une nouvelle donnée de performance des communes fait son apparition : le ratio de déchets recyclables collectés par habitant et par an.

	COMMUNES	TENDANCE 2012 *	RATIO 2012 EN KG/HAB/AN
	ARUE	36,3%	26,9
	PUNAAUIA	30,1%	22,2
	MOOREA	29,7%	21,1
	PIRAE	26,7%	19,8
	MAHINA	21,5%	15,9
	PAPEETE	16,6%	23,2
	PAEA	11,6%	8,6
	PAPARA	10,1%	5,8
	TAIARAPU EST	8,6%	4,9
	HITIAA O TE RA	8,6%	4,9
	TAIARAPU OUEST	7,9%	4,5
	TEVAI UTA	6,9%	3,9
	TOTAL	29,1%	22,4

Prenons l'exemple de la commune de Papara qui, avec un taux de captage de 10,1% collecte environ 5,8kg de déchets recyclables par habitant et par an auprès des ménages alors que ces derniers produisent 57,4 kg/habitant/an.

Définition : Le taux de captage est le rapport entre le poids des déchets recyclables produits par les habitants d'une commune et celui qui est réellement collecté et déposé au CRT de Motu Uta, par les services de la commune.

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES

3 HÔTELS DE LA CÔTE OUEST RECYCLENT DÉSORMAIS LE VERRE AVEC LA SEP



Le MERIDIEN
TAHITI



SOFITEL
LUXURY HOTELS

Depuis 9 mois maintenant, une opération de récupération des déchets en verre suit son cours à l'Intercontinental, au Sofitel et au Méridien. Les 3 hôtels de la Côte Ouest ont été équipés par la SEP en big bag (sac en toile plastifiée d'une capacité de 1 000 L), qu'un camion-grue vient vider par la suite. Pour ces hôtels, la logistique s'en trouve simplifiée puisque les bouteilles, verres cassés et autres déchets en verre sont traités directement sur place plutôt que déposés à un point de collecte. L'opération est des plus satisfaisante pour ces hôtels, qui ont choisi de renouveler la convention avec la SEP pour six mois supplémentaires.

L'objectif de la Société Environnement Polynésien est, à terme, d'étendre ce partenariat à d'autres hôtels et restaurateurs de l'île. Les déchets en verre, triés et stockés in situ, représentent un gain de temps et d'organisation pour le personnel et la direction des groupes hôteliers. Les clients, quant à eux, ne sont aucunement incommodés puisque les big bag sont entreposés loin des regards, des chambres et des lieux de passage. Pas de bruit, pas d'odeurs résiduelles gênantes, pas de pollution visuelle. Tout le monde y gagne, le tri est ainsi mieux fait, plus rapidement, et de façon plus contrôlée.

LES SOCIÉTÉS DE NETTOYAGE FORMÉES PAR LA SEP



Le tri est l'affaire de tous, à tous les niveaux. Idéalement, chaque entreprise devrait former son personnel au tri sélectif dans les bureaux et instaurer notamment deux corbeilles pour chaque employé : une pour les déchets recyclables et une pour les déchets ménagers non dangereux. L'implication de la direction dans le suivi et le respect des consignes de tri est un gage de réussite de ce type de projet. La SEP dispose d'ailleurs d'outils de communication (affiches, stickers...) pouvant accompagner la mise en place du tri sélectif dans les bureaux. Par ailleurs, la SEP propose désormais des sessions de formation gratuites au tri sélectif auprès de sociétés de nettoyage volontaires. Ces employés constituent effectivement un maillon important de la chaîne, dans la mesure où ils doivent connaître les consignes de tri pour s'assurer de vider les corbeilles individuelles triées dans les bons bacs. **Newnet a été la première société à répondre présent à l'appel !**

Les sociétés de nettoyage ne trient pas à la place des entreprises qu'elles nettoient, mais elles en complètent l'action.

TRUCS ET ASTUCES

LES BONNES RÉOLUTIONS ÉCOLOGIQUES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE !



Au même titre que le début d'année, la rentrée scolaire est souvent le moment pour prendre les bonnes résolutions. C'est aussi un événement symbolique de l'éducation que l'on veut donner à ses enfants... Pourquoi ne pas choisir ce moment pour commencer à les sensibiliser à l'impact de la consommation sur la planète ?

DES GOÛTERS MOINS EMBALLÉS !

De plus en plus, les biscuits et autres goûters sont vendus sous forme de petits formats, mettant en avant le côté pratique pour donner à son enfant une quantité adaptée à ses besoins. En comparant les prix au kilo, vous verrez qu'on ne s'y retrouve pas forcément. D'un point de vue écologique, ce n'est pas mieux car ces petits formats en sachet individuel augmentent le volume des déchets.



L'INDÉMODABLE BOÎTE À GOÛTER

Dans la mesure du possible, mettez plutôt le goûter de vos enfants dans une boîte hermétique, dont il existe même des modèles à l'effigie de leurs héros préférés. Si votre enfant a des talents artistiques, il pourra aussi la customiser au fil des années pour qu'elle évolue avec lui ! Au revoir donc les films en plastique et emballages multiples...

DES FOURNITURES PLUS ÉCOLOGIQUES



Sur la plupart des produits en papier, une offre écologique existe désormais. Vous trouverez dans les rayons, toute une gamme de produits (cahiers, blocs, carnets, feuillets mobiles et copies doubles) portant l'écolabel « NF Environnement » ou l'écolabel européen...



Préférez des feutres à base d'eau, d'alcool ou de colorants alimentaires. Ils sont moins dangereux pour la santé et facilement lavables sur les tissus.

Privilégiez les règles en bois, si possible certifiées par un label écologique (FSC...) ou en métal (non colorées et non vernies). Elles sont jolies et plus solides !



GAGNANT DU DERNIER JEU-CONCOURS



LES BONNES RÉPONSES ÉTAIENT :

1. Où se déroulera le Sommet Rio+20 cette année ?
B - Au Brésil
2. Quels sigles doivent comporter les emballages en plastique à déposer dans le bac vert ?
C - PET, PETE, PE-HD, HDPE
3. Quel volume de déchets issus du cyclone Oli est en attente de transfert sur Tubuai ?
A - 1 200 m³
4. Pour les particuliers, combien coûte le recyclage des DEEE auprès de la SEP ?
A - 88 Fttc
5. Quelles îles ont reçu la visite de Tao & Tiaporo du 6 mars au 4 avril dernier ?
C - Iles-sous-le-vent



Bravo à Vahinerii de Punaauia qui a joué à l'agence OPT de Papeete et a gagné un iPad 2.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES À JETER ?

Les ordinateurs, imprimantes, décodeurs, téléviseurs et autres équipements électriques et électroniques sont particulièrement polluants pour l'environnement et peuvent s'avérer dangereux pour l'homme. Il est indispensable de ne pas les traiter comme n'importe quel déchet.

TARIFS 2012

Tarif particulier : 88 Fttc/kg
Tarif entreprise : 99 Fttc/kg

DÉPÔT DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS :

- ▶ TOUS LES MERCREDIS de 12h30 à 15h30 à la SEP, immeuble Paofai - RDC
- ▶ Contactez-nous pour tout autre dépôt un autre jour (54.34.50 - sep@sep.pf)



JEU CONCOURS

1. Quel est le taux de captage global des communes de janvier à juillet 2012 ?

- A- 19,1%
- B- 29,1%
- C- 39,1%

2. Que doit-on faire de ses médicaments périmés ou inutilisés ?

- A- Il faut les mettre dans le bac vert
- B- Il faut les mettre dans le bac gris
- C- Il faut les rapporter dans une pharmacie

3. Combien d'écoles étaient engagés avec la SEP pour la mise en place du tri sélectif dans leur établissement pour l'année 2011-2012 ?

- A- 7
- B- 17
- C- 27

4. Dans le cadre de la mesure POLLUEUR = PAYEUR, à combien s'élève la contravention prévue pour tout abandon de déchets dans un lieu public ?

- A- 1 789 Fcfp
- B- 17 899 Fcfp
- C- 178 990 Fcfp

5. Combien coûte la tonne de verre concassé, utilisable pour des chantiers ?

- A- 700 FHT/tonne
- B- 3.700 FHT/tonne
- C- 7.700 FHT/tonne

GAGNEZ!

1 TV LCD PHILIPS 32"



Photo non contractuelle

Complétez la grille ci-contre en mettant une croix dans la bonne case et déposez-la dans une urne après avoir mentionné vos nom, prénom, n° de téléphone et adresse. Jeu valable du 03 au 17 septembre 2012 pour Tahiti, Moorea, Bora Bora, Raiatea, Taha'a et Maupiti prolongé jusqu'au 02 octobre 2012 pour l'urne située dans les locaux de la SEP. Le règlement et des coupons réponses sont disponibles à la SEP, immeuble Paofai, face à la Maison de la Culture. Tél. : 54 34 50. **Résultat du jeu dans notre 25^{ème} numéro**, sortie prévue en NOVEMBRE 2012.

Bulletin à déposer dans une urne SEP (liste de localisation des urnes ci-contre) **entre le 03 et le 17 septembre 2012 et jusqu'au 02 octobre 2012** pour l'urne située à la SEP.

LOCALISATION des URNES DU JEU CONCOURS

- | | |
|---|--|
| Papeete :
EDT Vaima, SEP Paofai,
CPS Mamao, OPT siège,
Brasserie de Tahiti (hall d'accueil) | Mahina :
OPT Pointe Venus |
| Faa'a :
OPT Centre, EDT Puurai | Arue :
EDT PK 4,9 C/mont. |
| Puntaauiia :
OPT Tamanu, OPT Centre | Pirae :
OPT Centre, Hyper U
Hopital Taaone |
| Paea : OPT Centre | Moorea :
OPT Maharepa,
OPT Papetoai,
EDT Teavaro |
| Papara :
EDT Centre, OPT C/mer | MAIRIES |
| Taravao :
OPT Centre, EDT Centre | Maupiti, Raiatea, Tahiti,
Tahaa, Moorea, Bora Bora |

BULLETIN RÉPONSE N°24

	A	B	C
RÉPONSE 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :
 Adresse :

Jeu limité à 1 bulletin réponse par personne.

POUR TOUT SAVOIR

?

SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

MÉNAGERS ET INDUSTRIELS

www.sep.pf



OBA | 50 30 30 - Shutterstock.com / OBA



SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT POLYNÉSIE

BP 9636 - 98715 MOTU UTA - TAHITI - TÉL. : 54 34 50 - FAX : 54 34 51 - sep@sep.pf - www.sep.pf

